

**...Lexique des termes musicaux...**

**Dulcian** : Nom donné au basson en Allemagne au XVIe siècle pour désigner un instrument fait d'une seule pièce et possédant uniquement trois clés.

**Dulcimer** : Instrument du Moyen-Âge de la famille des cithares. Deux à quatre cordes métalliques sont tendues sur une caisse de résonance et frappée avec des battes.

**Duo** : Pièce comportant 2 lignes mélodiques superposées. Selon les époques, les duos étaient écrits pour deux instruments identiques, deux instruments différents ou deux voix, les lignes restant d'égale importance.

**Duolet** : Terme désignant un groupe de deux notes égales, introduites dans une mesure ternaire.

**Enchaînement** : Désigne le mouvement d'un accord à l'autre; on parle d'un bon enchaînement harmonique.

**Enharmoine** : Phénomène acoustique qui permet de changer le nom d'une note. Si l'on prend le cycle de quintes sur lequel est basé le système musical européen, on arrive, après un certain nombre de quintes à une note qui se rapproche d'une note déjà entendue : le si dièse est très proche du do. Sur tout instrument autre que le piano, les différences entre les deux notes sont imperceptibles et beaucoup de compositeurs ont joué sur les effets de ces différences. Beethoven disait même, qu'il entendait la différence entre une pièce en sol bémol et une autre en fa dièse.

**Epinette** : Sorte de clavecin. La différence avec cet instrument étant dans la disposition des cordes : celles de l'épinette sont disposées perpendiculairement à l'instrument alors que celles du clavecin sont dans le prolongement des touches.

**Epinette des Vosges** : Instrument à cordes appartenant à la famille des cithares. Il consiste en une caisse de bois qui peut atteindre 80 cm, sur laquelle sont tendues sept cordes. Une touche est placée sous trois de ces cordes qui sont mélodiques. Les quatre autres jouent le rôle de bourdon.

**Estampie** : Danse européenne du Moyen-Âge dont le nom vient du mot allemand signifiant frapper. Elle est caractérisée par un rythme entraînant et une forme strophique de six ou sept phrases mélodiques.

**Etouffoir** : Élément de la mécanique du piano qui permet d'arrêter les vibrations de la corde dès qu'elle a été jouée.

**...Ephéméride du bicentenaire...**

1<sup>er</sup> janvier 1811 : Le code pénal et le code d'instruction criminelle entre en application.

2 janvier 1811 : Siège de Tortosa.

3 janvier 1811 : Lettre au ministre de la guerre sur la réorganisation de la Grande Armée qui sera définitive à compter du 15 février 1811.

15 janvier 1811 : L'Empereur réclame la transmission de tous renseignements relatifs aux campagnes de Prusse et d'Allemagne, émis par les Autrichiens.

22 janvier 1811 : Siège d'Olivenza.

2 février 1811 : Le président américain somme le Royaume-Uni de cesser ses contrôles sur les navires U.S.

12 février 1811 : les U.S.A. interdisent tout commerce avec la Grande-Bretagne.

13 février 1811 : réorganisation de l'Armée d'Allemagne pour le 1<sup>er</sup> avril.

19 février 1811 : Bataille de Gebora.

20 février 1811 : Chateaubriand est élu à l'Académie française.

28 février 1811 : Lettre au Tsar de Russie constatant la rupture de leur alliance.

**.....Carte postale ancienne.....**



Rédacteur en chef Campagne  
Comité de rédaction, Comité de relecture, Recherches historiques, Photothèque, Mise en page, Responsable de publication : Campagne  
Edition sur les presses de la WEYER Ltd & C° Cernay

*La Gazette N°74*

*Le magazine bimestriel de  
La Batterie des Grognards de Haute-Alsace  
Batterie du 1<sup>er</sup> Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale  
et cantinière de l'Empire (1810)*

**METEO**

C'est l'hiver. On est en plein dedans. La nouvelle année vient de commencer sous les frimas intenses d'un hiver qui se fait bien sentir au nord de la Loire mais aussi au sud. Les températures seront cependant normales pour la saison et aucune canicule ne sera à craindre pour le moment. Sur la Lune, les températures varieront, comme toujours, entre -100° et +100°c.



**HOROSCOPE**

**Capricorne** : le facteur apportera une bonne nouvelle qui n'aura aucune influence sur votre avenir surtout ceux de 1<sup>er</sup> décan. Natif du 33, surveillez les alentours !

**Verseau** : ceux qui vivent avec des capricornes auront une bonne nouvelle, sans intérêt cependant. L'occasion de boire un coup suffira à fêter le non-événement. Natif du 30 février attention aux balances.

**.....Le mot du secrétaire.....**

Chers lecteurs,  
Ca y est ! Nous sommes en deux mille onze. Cette année commence avec les meilleurs auspices. Les vieux sont rentrés et ils sont au chaud. La soupe est bonne et la télé diffuse toutes les imbécillités imaginables.  
Les fêtes sont terminées. Il faut se remettre à ce travail qui n'a jamais cessé en fait. Notre site s'étoffe. Les carrières musicales des uns et des autres s'affichent sans fausse pudeur. Les photos de nos sorties parfois manquent. C'est qu'il est difficile de concilier les relations publiques et la musique.  
2011 sera également l'année du concert du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Batterie. Cette fois, ça prend forme. Les réservations sont lancées. Les hôtels démarchés ainsi que les salles de spectacle.  
Nous allons profiter de ce que ces deux mois sont, comme d'habitude, très calme, pour parfaire notre programme, nos arrangements, et mettre en chantier de nouveaux morceaux.

Le scribouillard du groupe, « moâ » en l'occurrence, se contente de mettre quelques lettres les uns derrière les autres, à former des mots qui eux-mêmes, formeront des phrases, des tas d'articles divers et variés et toujours ces prologomènes qui commencent ces gazettes.  
J'y écris nos devenirs, nos espérances, mes humeurs et toutes ces choses qui me passent par la tête.  
Déjà 74 numéros sont parus tant bien que mal depuis que Stéphane, il me semble, eut l'idée d'émettre cette feuille de chou qui au départ tenait sur une page.  
Aujourd'hui, la couleur a fait son apparition et les dernières techniques de pointes au niveau de l'impression donnent à notre gazette l'allure d'un journal que vous appréciez. Enfin, je l'espère constamment.  
C'est donc dans cet esprit que la première mouture de 2011 voit le jour quand bien même elle est le dernier numéro d'une série déjà longue.  
J'ai essayé d'interroger à plusieurs reprises notre président, sans succès.

Soit, il me faut passer par le vice-président, soit, il me faut passer par son secrétariat qui se trouve excentré dans le Bas-Rhin. Allez savoir pourquoi !  
Je ne désespère pas et pour ce faire, j'ai introduit une demande officielle auprès du palais. J'espère être reçu avant la fin de l'année et ainsi je pourrais vous offrir une exclusivité.  
En attendant, les répétitions iront bon train. Une générale est même organisée un dimanche. Elle permettra de se retrouver tous ensemble, fifres et tambours, et de partager comme il se doit un grand moment de convivialité autour d'un repas et d'un verre que nous envions le monde entier depuis que la bande-dessinée « Astérix » est traduite dans toutes les langues.  
En attendant, nous avons rendez-vous avec le maire de Pfaffenhoffen pour la cérémonie des vœux à laquelle nous avons été conviés, le 5 janvier prochain.

Campagne

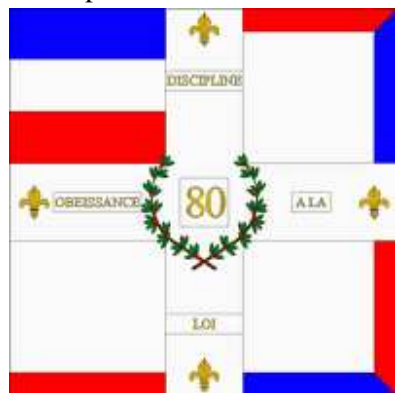


## .....Portrait.....

### André Gaspard Brousse (1769-1828)

Le sieur Brousse André Gaspard naquit le 24 décembre 1769 à Pézenas (Hérault), Il s'engage comme fantassin le 26 avril 1786 dans le régiment d'infanterie d'Angoumois qui avait été créé en 1684.

Ce régiment devint le 80<sup>e</sup> puis fut réformé. En 1793, le 1<sup>er</sup> bataillon fut incorporé dans la 147<sup>e</sup> demi-



brigade de ligne. Le soldat Brousse y est nommé caporal-fourrier le 1<sup>er</sup> juillet 1792. Il fit la campagne de cette année à l'armée des Alpes, et celle de 1793 à l'an III (1794-1795) à l'armée des Pyrénées-Orientales. Créée par décret conventionnel du 1<sup>er</sup> octobre 1793, l'armée du Midi est divisée en deux entités : l'armée des Alpes et l'armée des Pyrénées.

Il est nommé sergent le 3 brumaire de l'An II (24 octobre 1793) et sergent-major le 11 nivôse (31 décembre) de la même année. Le 3 ventôse de l'An II (21 février 1794), il est blessé d'un coup de feu à la jambe gauche. Le 1<sup>er</sup> floréal de l'An III (20 avril 1795), il devient sous lieutenant. Il sert ensuite en Italie en l'An IV et en l'An V.

De l'An VI à l'An VIII, il fut attaché aux armées d'Angleterre, gallo-batave, du Rhin et d'Italie.

Le 1<sup>er</sup> pluviôse an VIII (21 janvier 1800), il passa avec son grade dans les grenadiers à pied de la Garde des consuls, et se trouva avec elle à Marengo le 25 prairial An VIII.

Elle protégea la retraite stratégique des forces françaises en attendant Desaix et ses hommes.

Le 11 frimaire de l'An IX (2 décembre 1800), il est nommé lieutenant en second à la 7<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon des grenadiers à pied. Le 4 nivôse de l'An IX (25 décembre 1800), lors de la bataille dites « Au passage du Mincio », face aux Autrichiens de Bellegarde, il eut le pied gauche atteint d'une balle. Il est nommé lieutenant en premier, le 1<sup>er</sup> vendémiaire de l'An XI (23 décembre 1802).

Le 5 ventôse An XII (25 février 1804), il est nommé capitaine à la 8<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon des grenadiers à pied de la Garde (d'après l'Histoire de la Garde impériale). Quatre mois plus tard, il est fait chevalier de la Légion d'honneur lors de la grande promotion du 25 prairial An XII (14 juin 1804).



De l'An XII à l'An XIII (1804 et 1805), il est à l'armée des Côtes de l'océan, au « camp de Boulogne » laquelle deviendra le 29 août 1805 « la grande armée » et où il sert jusqu'en 1807.

D'après les rôles de la Garde, un dénommé Brousse, capitaine de son état, est cité aux fusiliers-grenadiers de la Garde dès 1806, année de la création du régiment. Il est affecté à la 3<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon.

A cette époque, en 1806, le capitaine Brousse disparaît des rôles des grenadiers à pieds formés alors en 2 régiments à 2 bataillons de 4

compagnies chacun. La biographie de la Légion d'Honneur indique qu'il aurait été affecté aux fusiliers-grenadiers, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1812. Il semblerait que ce soit une erreur. Comme quoi, il faut toujours se méfier de ce que nous pouvons lire.

Les rôles de la Garde citent en 1812 comme capitaine au régiment des fusiliers-grenadiers : dans l'ordre des bataillons et des compagnies : Galvigny, Hilaire, Ribet, Laborde, Beaurain, Cretté, Gabillot et Geoffroy.

En 1807, il est à Heilsberg et à Friedland.

En 1808, il est en Espagne et participe au combat de Madrid, Medina del Rio et de la Somosierra notamment. Il sert ensuite en 1809 durant les campagnes d'Allemagne et d'Autriche où il est blessé à Essling. Puis, il retourne à l'armée d'Espagne au commencement de l'année 1810, Durant toute l'année 1810, il est à la tête de la 1<sup>ère</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon des fusiliers-grenadiers de la Garde.

En 1811, il commande toujours la même compagnie au sein du même régiment (source Almanach impérial de 1811). Il participera aux batailles d'Arlavan et de Saline.

Il a été admis à la retraite le 1<sup>er</sup> mai suivant à 43 ans, certainement des suites de blessures. Je n'ai pas trouvé de traces à ce sujet.

Il s'éteint à Fontainebleau le 5 mars 1828.

Campagne (Sources : Histoire de la Garde impériale E.M. de St Hilaire Faste de la Légion d'honneur - BN, Lettre d'un fusilier-grenadier - A. PIGEARD revue « Tradition »)

## .....Echo de campagne.....

### Résultats des courses

Les conditions de la course : Dans la 2<sup>e</sup> course, **Prix de la Batterie** handicap divisé, référence +200, PLAT, 2.100 mètres, corde à droite, terrain sec et beau temps. Pour jument, hongres et bourrins de 4 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 inclus. Un souvenir a été offert au propriétaire, à l'entraîneur et au jockey des chevaux gagnants par « La Gazette des grognards. »

Cette course était dotée d'un montant total de 50.000 € et 22 chevaux étaient partant.

Les résultats qui suivent sont les arrivées officielles telles que transmises par les commissaires de courses.

Epreuve de qualité sur la petite piste de l'hippodrome Napoléon, en nocturne. Dans la première course, **Deppen de Thann** paraissait incontournable au vu de l'opposition qui lui était proposée et des nombreuses séances d'entraînements quotidiennes imposées par son entraîneur et son propriétaire, chaque...vendredi soir en vue, justement, de cette grande épreuve. La lutte fut cependant difficile contre **Gentil Maliverney** mais la photographie finale a départagé les deux prétendants à la victoire après une course épique à bien des égards.. Ainsi dans la 1<sup>ère</sup> course de ce nocturne, pour le **Grand prix de Cernay** :

A l'arrivée au poteau et après photographie, dans l'ordre : 6-4-2. Vainqueur sans surprise : **Deppen de Thann**, casaque bleu toque jaune, très en forme en ce moment, coté à 2 contre 1, suivi de **Gentil Maliverney**, casaque beige toque blanche, coté à 4,5 contre 1, pour la deuxième place et de **Waldvogel d'un soir** pour la troisième place, coté à 4,5 contre 1.

Les rapports sont pour ce tiercé de 2.545 € dans l'ordre et de 12,57 € dans le désordre.

Arrivée sans surprise et conforme à nos pronostics de la veille, avec dans l'ordre : 6-4-2 comme suit :

Au poteau, à la 1<sup>ère</sup> place : **Alex de Roche**, 3 contre 1, dont les foulées amples vinrent à bout sans difficulté de ses adversaires et coiffant d'une longueur **Boeglin Coutétoupal**, très en jambe sur ce parcours, casaque verte, toque rouge, coté à 4 contre 1, suivi **Nibling des Forêts**, coté 12 contre 1, et c'est une surprise. Cet outsider va rendre le rapport très intéressant pour les parieurs qui lui ont fait confiance dans cette seconde course puisque dans l'ordre nous avons pour 1 euro : 6.986 € et dans le désordre pour 1 € : 2 € 50.

Dans la 3<sup>e</sup> course **Le grand prix des Anciens** :

Après discussion des commissaires de course nous avons à l'arrivée, dans l'ordre : 6-4-2. Arrivée sans surprise, en tête donc le numéro 6, **Président**, très bien monté, casaque bleue, toque blanche, coté 4 contre 1, bien connu des champs de courses et à la carrière déjà prestigieuse. Il était suivi de **Jehl d'Acacia**, le numéro 2, casaque rayée jaune et noire, toque noire, coté 3,5 contre 1 et qui a fait une très belle course. En troisième position, à une courte distance après une spectaculaire remontée à la corde, le numéro 4, **Capitaine Thévenin**, monté par Jean-François, casaque kaki, toque kaki aussi, coté .3 contre 1.

Les rapports sont de, dans l'ordre et pour 1 € de 254 € et dans le désordre, de 3.654 €.

Dans la très attendue 4<sup>e</sup> course, **le prix Fémina**, réservée aux juments, à l'arrivée, dans l'ordre le 6, le 4 et le 2. Premier, le numéro 6, **Welteren d'Ufholtz**, une belle pouliche de quatre ans, en pleine force de l'âge, qui a fait une superbe course. Elle est cotée 5 contre 1.

Suivi du numéro 4, **Cagniard des Prés**, cotée 5 contre 1 aussi, coiffant d'une longueur sur les derniers mètres, **Belle Christelle II**, montée par Eric, très en forme ce printemps, casaque marron, toque kaki, coté à 4 contre 1. Les rapports de cette course sont pour 1 € : 534 € dans l'ordre et 97 € 14 dans le désordre.

Dans la 5<sup>e</sup> course, **le prix du Porte-drapeau** :

Arrivée dans l'ordre le numéro 6 **Mang à moustache**, casaque bleue nuit, toque dorée, coté 3 contre 1, immédiatement suivi du numéro 4, **Mang à fifre**, de la même écurie, casaque rouge, toque blanche et frisée, coté à 3,5 contre 1 et, suivit à deux longueurs, du numéro 2, **Jolly clairon**, monté par Christophe, un jeune jockey plein d'avenir, coté 3 contre 1 lui aussi.

Ce tiercé rapporte dans l'ordre pour 1 €, 3 € et dans le désordre 1€ 50.

Dans la dernière course, **le prix Zunic**, un non-partant, **Peau Lisse**, montée par Bertrand casaque et toque bleu marine. Les résultats, à l'arrivée sont le numéro 6, **Trésorier du matin**, monté par Stéphane qui a fait une très belle course distançant tous ses concurrents d'un magnifique galop enlevé, sur toute la longueur et coté 7 contre 1. Il est suivi du numéro 4, **Gully Gully**, casaque à poids, toque orange, coté 5 contre 1, et de **Silence du Val** monté par Fenger, casaque tricolore, toque noire, coté 6 contre 1.

Ce tiercé qui clôturait la course, rapporte dans l'ordre 14.523 € gagnant-placé et dans le désordre : 12 €.

Campagne



## .....Rubrique technique.....

### L'histoire du tambour

J'ai trouvé sur « gogole.livres » plusieurs très vieux bouquins qui donnaient, à peu de chose près la même définition du tambour, à savoir : « Le tambour était en usage chez tous les peuples de l'antiquité, excepté chez les Grecs et les Romains, qui se servaient de timbales et de buccins. » Ca ne me paraît un peu restrictif.

En effet les Romains utilisaient bien le tambour puisqu'on en trouve de nombreuses représentations dans les bas-reliefs qui ornent les arcs de triomphe antiques. Les tambours jouaient également un rôle religieux en accompagnant les danses rythmiques de certains rites comme celui des Bacchantes ou des Frères Arvales. Ils étaient aussi utilisés dans les armées, lors de chasses pour rabattre le gibier et même en apiculture. Et que dire alors du percussionniste qui oeuvrait dans les galères dignes de ce nom. Ce joyeux instrumentiste s'appelait alors un « keleuste » (voir « Ben Hur »).

Mais on se servait précédemment, et déjà dans l'antiquité, de divers modèles de tambourins, connus sous le nom de « tympanum », de « symphonia », de « chorus »; ce dernier nom venait de ce que les tambourins marquaient le rythme des danses (en grec *choron*).

L'expression *symphonie* viendrait de l'accord éventuel de la peau, comme dans les timbales ou des cordes de timbre. Je laisse ça au spécialiste.

Après l'antiquité, le bas Moyen-Âge est une période sombre plus méconnue encore que la préhistoire. Ce qu'on sait, c'est que, ce sont les Sarrasins et les Maures qui importèrent de nouveau cet instrument en Europe et notamment en Espagne. Le nom arabe de l'instrument étant « tabor » et en espagnol « tambor ».

L'usage du tambour à des fins militaires date, il est vrai, d'après 1347.

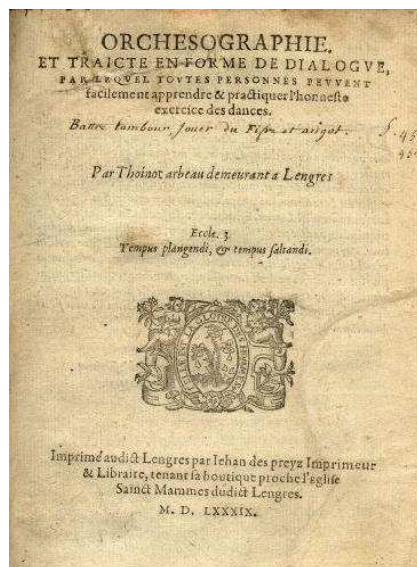
On sait que ce fut au siège de Calais, le 3 août 1347, d'après le chroniqueur Jean Froissart, que les Anglais firent connaître l'instrument en France. C'est à partir de cette époque que l'on a créé des tambours d'infanterie et jeté les germes de ce qui deviendrait l'école française.

Thoinot Arbeau, (de son vrai nom Jehan Tabourot 1520-1595) dans l'*Orchésographie* (1589), dit que le tambour des Français est de bois creux, long, d'environ 2 pieds et demi, « estoupé » aux deux extrémités de peaux de parchemin, bandées avec des cordeaux. La figure qu'il en donne le place sous le bras gauche de l'exécutant. Plus loin il mentionne qu'on met sur le diamètre de l'un des fonds seulement un double cordeau. Le tambour se bat par une paire de baguettes de bois dont le bout est renflé en forme d'olives. Les procédés d'exécution se ramènent à

deux genres de coups principaux, le *ra* et le *fla*, et au roulement. En certains cas, dans une intention particulière, on prescrit des coups frappés sur le bord de la caisse.

Campagne

(Sources : La clé de la langue et des sciences 1828 documentation personnelle)



## .....PUB.....

## .....Echo de Campagne.....

### 11 novembre 2010 à Uffholtz

Le 11 novembre, la municipalité d'Uffholtz avait invité la Batterie pour participer aux cérémonies commémoratives de l'Armistice de 1918 qui mit fin à la Grande Guerre. Malheureusement, cela tombait en pleine semaine et nombre des grognards travaillant en Suisse ou en Allemagne, ne purent se libérer. C'est donc en comité restreint que la B.G.H.A participa à l'hommage dû à ceux qui tombèrent lors de cette effroyable guerre mondiale. Ainsi, José, Christophe, Cynthia,



Pascal, Stéphane, Anne-Catherine et Gérard s'étaient donnés rendez-vous dans notre local et étaient présents pour rehausser de leur savoir-faire ce quart d'heure de mémoire et faire que perdure le Souvenir, au-delà des générations, d'une signature qui eut lieu dans une clairière, non loin de Compiègne à Rethondes, dans une voiture de la compagnie des Wagons-lits. C'est donc plein de dignité et pour une fois en civil, malgré un froid qui commençait à mordre, que sept des nôtres firent trembler les peaux de leurs tambours. Christophe fit résonner, comme il sait si bien le faire, son clairon à l'instar de ceux qui firent résonner le long d'une ligne de front de plusieurs centaines de kilomètres les 7 notes qu'il fallut réapprendre et qui appelaient enfin à cesser le feu. Tous savaient qu'un armistice était imminent néanmoins le massacre continuera jusqu'à la dernière seconde et même un peu plus.

Le 11 novembre 1918, les plénipotentiaires allemands mirent fin, à onze heures, à quatre années de carnage. Un mois auparavant, le 11 octobre, le communiqué allemand à destination du grand état-major précisait : « A l'Ouest rien de nouveau. » Erich Maria Remarque en fera le titre d'un de ses plus célèbres romans contre la guerre.

Le 11 novembre 1918, plus au Nord, dans les Ardennes, le soldat de 1<sup>ère</sup> classe Augustin Trébuchon, estafette de la 9<sup>e</sup> compagnie du 415<sup>e</sup> régiment d'infanterie, était tué à 10 heures 50 lors de l'un des derniers combats, à Vrigne-sur-Meuse. Ce sera le dernier Poilu tué au combat.



Tous les soldats français tombés ce jour-là verront graver sur leur tombe : « Mort pour la France - 10/11/1918 ».

Toutes les armées revendiqueront leur dernier soldat offert en holocauste à la guerre, cette accoucheuse des Nations. Quatre ans auparavant le caporal Jules André Peugeot, de



la 6<sup>e</sup> compagnie du 44<sup>e</sup> régiment d'infanterie, sera tué à Joncherey, près de Belfort, lors d'une escarmouche qui opposait son escouade à des cavaliers allemands ayant franchis la frontière et effectuant une reconnaissance en territoire français.

Ce faisant, il ouvrait une rubrique nécrologique militaire dont la liste comporterait, pas moins d'un million huit cent mille noms et qui ruina la France et l'Europe.

Campagne

## .....Humour.....

### Les vilaines mains.

Napoléon entrant un jour dans un des salons de l'impératrice, y trouva une jeune personne qui y était assise, le dos tourné vers la porte. Il fit un signe à ceux qui se trouvaient en face de lui, de garder le silence, et s'avançant doucement derrière elle, il lui cacha les yeux avec ses mains. Elle ne connaissait que M. Bourdier, homme âgé et respectable, attaché à l'impératrice en qualité de médecin, qui put se permettre une telle familiarité avec elle. Aussi ne douta-t-elle pas un instant que ce ne fût lui. « Finissez donc, M. Bourdier, s'écria-t-elle ; croyez-vous que je ne reconnaisse pas vos grosses vilaines mains ? (L'Empereur les avait très belles.) De grosses vilaines mains, répéta Napoléon, en lui rendant l'usage de la vue, vous êtes bien difficile ! » La jeune personne fut si confuse, qu'elle fut obligée de se réfugier dans une autre pièce.

(Source : Bonpartiana – recueil de bons mots)



## .....Rubrique historique.....

### L'organisation des armées de la Révolution

Sous Louis XIV, l'administration française va être réformée en profondeur. Il en sera de même pour l'armée du roi.

En 1636, Richelieu crée le ministère de la guerre et en 1643, Mazarin nomme Michel le Tellier au poste de secrétaire d'Etat à la guerre. Il aura pour tâches de créer une armée permanente entretenu au frais du roi, ayant un effectif suffisant pour ne plus avoir recours aux mercenaires dont l'intérêt est de faire durer les conflits notamment. L'armée royale comptera 55.000 hommes pour 22 millions d'habitants. En 1680 Le Tellier fils, devenu marquis de Louvois, crée les milices provinciales et organise plus tard, « le tirage au sort des membres de la milice » (d'où l'expression « tirer le bon numéro ! ») L'effectif de l'armée est composé pour un quart d'étrangers, tels les gardes suisses, les régiments allemands, irlandais ou les cavaliers hongrois. Les armées étrangères recrutent aussi en France. Le sentiment nationaliste n'existe pas. Il ne se répandra qu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'armée française aura face à elle toutes les armées européennes, sauf celle de Bavière :

- L'armée anglaise, la meilleure, disciplinée et sans improvisation.
- L'armée autrichienne, la plus nombreuse et la plus fragile, car composée de Hongrois, Tchèques, Italiens, etc. Elle est sans unité de commandement au travers du problème des langues.
- L'armée prussienne, faible numériquement mais la plus disciplinée et entraînée, celle dont la sûreté d'exécution d'un ordre est la mieux garantie, avec une grande capacité tactique dirigée par un fin stratège, Frédéric II de Prusse.

Le 17 février 1672, Louvois remit un état détaillé de son armée :

91.000 fantassins, 28.000 cavaliers et 97 bouches à feu.

En 1678 on comptera 280.000 hommes dont 50.000 cavaliers et 10.000 dragons.

A la veille de la Révolution, s'annonce une époque nouvelle. Sous Louis XVI, la France est la première puissance terrestre en europe. L'armée royale, réorganisée, est crainte, respectée et copiée au-delà des frontières.

Les bas officiers et les officiers de fortune qui sortent du peuple ont leur carrière barrée par les aristocrates qui exigent pour devenir officier supérieur, à la fois la naissance, le talent et le mérite. Ainsi naquit un ressentiment, une contestation larvée qui pourra s'exprimer dès le 14 juillet 1789 où une partie de l'armée royale rejoindra le peuple d'où elle est issue aux cris de « Vive la Nation ! » Dès lors, l'armée royale se décompose avec d'un côté, les nobles toujours fidèles au roi et de l'autre, tous ceux acquis aux idéaux de la Révolution.

Louvois avait créé l'armée royale ; Carnot va créer l'armée nationale. Au commencement de la guerre de la Révolution, les forces formaient :

- 105 régiments d'infanterie de ligne de 2 bataillons chacun
- 14 bataillons de chasseurs
- 200 bataillons de volontaires
- 14 bataillons d'artillerie
- 24 régiments de cavalerie lourde
- 18 de dragons
- 12 de chasseurs à cheval
- 6 de hussards

Pour vaincre, on fait appel aux volontaires dès 1791. l'armée devient alors et pour la première fois une armée nationale. Tout change, le corps des officiers se renouvelle suite à l'émigration des titulaires des « charges » ou « offices ».

Les promotions sont désormais liées au mérite et à la compétence. Le manque de cadre amène à élire des bas-officiers (que l'on appelle désormais « sous-officiers »), et des officiers subalternes par les leurs. Les officiers supérieurs sont élus par les officiers, pas par les soldats.

Mais le début de la campagne est désastreux. Les troupes, non aguerries, se débandent au premier coup de canon. L'expérience vient avec le temps et le 20 septembre 1792, l'armée nationale arrête les Prussiens à Valmy et 1792 se termine par des succès tout aussi brillants qu'inattendus ; la Belgique, Mayence, Nice, la Savoie etc.

Au début de 93, apparaît un problème de cohésion et de qualité dans la chaîne de commandement. Plus grave encore la réduction croissante des effectifs. Au 1<sup>er</sup> janvier 1793, dans les huit armées de la République, on ne trouve guère plus de 150.000 hommes présents sous les armes.

Les corps des volontaires ne sont pas renouvelés et la seule existence de ces corps avait arrêté complètement le recrutement des troupes de lignes. D'autre part les patriotes de 1791 n'avaient été engagés que pour 1 an et se croyaient libre de retourner chez eux ; 60.000 en avaient donc quitté les rangs.

Le 20 février, la Convention mis en réquisition 300.000 gardes nationaux... sur le papier. Elle n'y parvint jamais. Par exemple, l'armée du Nord qui comptait normalement 92.000 soldats, avait sous les armes 40.288 présents. Quinze jours plus tard 33.338 répondaient présents aux appels.

L'Ouest avait pris les armes, Lyon était insurgé, Toulon au pouvoir des Anglais et toutes nos frontières envahies. C'est dans ce contexte que Lazare Carnot entra au Comité de salut public le 14 août 1793.

Six jours plus tard, le 20, la levée en masse était votée. On fit appel au patriotisme et au sens civique et non plus à l'arbitraire de la réquisition.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1794, l'effectif était remonté à 770.932 hommes. En déduisant les armées des côtes, de l'Intérieur, les dépôts, on pouvait estimer que la France alors attaquée par 400.000 coalisés pouvait opposer 500.000 combattants en ligne.

La levée en masse allait jeter dans l'armée régulière, fière de ses traditions et son histoire, 543 nouveaux bataillons dont les cadres étaient formés par l'élection. Carnot su prendre les décisions qui s'imposaient. Les lois pénales, la discipline, la solde et les conditions de service furent égales pour tous. Les régiments d'Auvergne, Picardie etc furent rebaptisés en demi-brigades numérotées, composées à trois bataillons. A leur tête, un chef de brigade et trois chefs de bataillons (grade nouveau). L'infanterie entière revêtit alors l'habit bleu.

La cavalerie conserva son organisation et fut simplement renforcée. L'artillerie de ligne comprenait 7 régiments. En outre, de nombreux canonniers servaient les pièces attachées à l'infanterie à raison de 2 par bataillons. Les ingénieurs militaires eurent pour la première fois le commandement de leurs troupes, sapeurs et mineurs, réunis en un seul corps. C'était un souhait cher à Vauban.

L'élection fut maintenue mais uniquement pour les emplois subalternes et dans des limites désormais définies. Les officiers supérieurs étaient nommés par le pouvoir exécutif.

Contrairement à Robespierre, Carnot n'envoya personne à la guillotine. Il limogea beaucoup et mit les hautes fonctions aux mains d'hommes capables : Jourdan à l'armée du Nord, Hoche à celle de la Moselle, Pichegru à celle du Rhin...

Au service du jour initié par Louvois, succédait la formation des

*divisions, des brigades et de l'état-major* (et les grades d'adjutants-généraux, adjutants-commandants). Au lieu de recevoir à tour de rôle une délégation du commandant supérieur et d'alterner des missions temporaires, les généraux employés dans les armées eurent désormais des devoirs fixes et constants, une responsabilité précise.

Contrairement à l'Ancien régime, les généraux en chef avaient à conduire une troupe, toujours la même, qu'il connaissait et dont il était connu. Désormais, il disposait d'un état-major pour transmettre ses ordres, et de ses divisionnaires pour les exécuter. Il n'a plus toute une armée à remuer par une impulsion directe. Il trouve les bataillons réunis en demi-brigades, celles-ci en brigades et les brigades en divisions.



Jemmapes 6 novembre 1792

Carnot a aboli les enrôlements à prime et le recrutement arbitraire.

L'obligation du service imposée à tous et acceptée sans résistance (la conscription viendra plus tard en l'An VI - loi

Jourdan), l'unité de l'armée rétablie et marquée du sceau national, le mode d'avancement réglementé, les devoirs des généraux tracés, les principes qui doivent présider à la formation des armées actives posés et mis en pratique. Tels sont les progrès accomplis par Carnot. Il fut assisté par Robert Lindet et par Prieur de la Côte d'Or. A eux trois, ils formaient au sein du Comité « *le groupe des travailleurs.* »

Carnot était convaincu qu'en étant présent partout, on était faible partout. Il recommanda aux généraux en chef de resserrer leur front, leur indiqua le point qu'il jugeait décisif, et leur prescrivit d'y porter les masses principales. C'est ce qu'appliquera Bonaparte pendant 20 ans.

Bientôt Dunkerque est délivrée par la bataille d'Hondschoote, puis ce fut Wattigny et Maubeuge...

Le 4 mars 1795, Carnot résume devant la Convention les résultats de son administration de 18 mois par le tableau suivant : « ...27 victoires, dont 8 en batailles rangées, 120 combats, 80.000 ennemis tués, 91.000 faits prisonniers, 116 places fortes ou ville importantes prises, dont 36 sièges ou blocus, 230 forts ou redoutes enlevés, capture de 3.800 bouches à feu, 70.000 fusils, 1.900 milliers de poudre, 90 drapeaux. ! » En descendant de la tribune, il sortit du Comité de salut public. Un mois après, il passa chef de bataillon à l'ancienneté. Il était capitaine du génie et chevalier de Saint-Louis avant la Révolution. Il avait mis à l'ordre du jour, le courage, l'abnégation et le désintéressement.

Après le licenciement de l'armée en 1815, Gouvion-Saint-Cyr réorganisera lui aussi, en totalité les armées de la France à partir de 1818.

Campagne

(Source : Les institutions militaires de la France L'armée et la Révolution – Armée royale de France – documents personnels)